



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 juin 2020

Le Ministère de la Justice recrute 1 000 surveillants pénitentiaires cette année et lance pour la première fois des concours à affectation locale

Afin de répondre à des enjeux importants (missions nouvelles, ouverture d'établissements, réforme des peines...), l'administration pénitentiaire amplifie ses recrutements et innove en ouvrant pour la première fois des concours à affectation locale dans trois régions de métropole :

- 1 000 postes sont à pourvoir sur le concours de surveillants de l'été 2020
- sur ces 1 000 postes, 850 postes sont ouverts au concours national et 150 postes le sont sur 3 concours à affectation locale créés en Auvergne-Rhône-Alpes (90 postes), Provence-Alpes-Côte d'Azur (42 postes) et Grand-Ouest (18 postes)

Le ministère de la Justice déploie parallèlement une nouvelle campagne d'information pour ses directions, inaugurée pour le recrutement de surveillants pénitentiaires.



Inscriptions au concours jusqu'au 31 juillet 2020

La direction de l'administration pénitentiaire recrute 1000 surveillants ; reportées en raison de la crise sanitaire, **les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 juillet**. Conformément au calendrier initial, l'épreuve écrite d'admissibilité se déroulera le 9 septembre suivie, pour les admissibles, d'épreuves orales du 19 octobre au 13 novembre 2020.

Pour en savoir plus et s'inscrire aux concours :

<https://lajusticerecrute.fr/actualites/devenez-surveillant-penitentiaire>

Un métier d'autorité et d'écoute, essentiel au bon fonctionnement de la Justice

Les surveillants pénitentiaires sont les acteurs principaux de la détention et ont la responsabilité de la prise en charge des personnes détenues : ils doivent veiller à leur sécurité et au respect du règlement, tout en contribuant à leur réinsertion. L'écoute, l'observation, l'humain sont au cœur de leur mission, qu'ils exercent avec autorité et sang-froid.

Ce métier en constante évolution offre une grande diversité de missions, et une formation tout au long de la carrière. La formation est rémunérée et dure 6 mois, alternant apprentissages théoriques et pratiques à Agen, à l'école nationale d'administration pénitentiaire, et stages en établissements. S'ils valident la formation, les lauréats sont affectés en qualité de stagiaire pendant 1 an, et sont titularisés fonctionnaires à l'issue.

Pour en savoir plus sur le métier de surveillant pénitentiaire :

<https://lajusticerecrute.fr/metiers/surveillant-penitentiaire>

Un concours national et des concours à affectation locale dans 3 régions

Cette nouvelle session de recrutement propose deux modalités de concours :

- le concours national : il offre 850 postes à pourvoir dans toute la France et permet de choisir son établissement d'affectation à l'issue de la formation, en fonction du rang de classement.

- des concours à affectation locale : ils offrent 150 postes en Auvergne-Rhône-Alpes (90 postes), Provence-Alpes-Côte d'Azur (42 postes) et dans le Grand-Ouest (18 postes). Les candidats admis à ces concours devront s'engager à travailler dans un établissement de la région sélectionnée pendant 6 ans (la liste des établissements concernés : <https://lajusticerecrute.fr/actualites/devenez-surveillant-penitentiaire>) ; en contrepartie, ils recevront une prime de fidélisation de 8 000 euros versée en 3 fois, dont 4000 euros dès le premier mois d'affectation.

Attention : tous ces concours ont lieu en même temps, un candidat ne peut donc s'inscrire qu'à un seul concours.

Conditions d'accès :

- être de nationalité française,
- âgé de 18 ans minimum à 45 ans maximum au 1er janvier 2020,
- titulaire du brevet national des collèges ou un diplôme ou titre classé au moins de niveau 3
- en possession de ses droits civiques et d'un casier judiciaire vierge

Avec 3 ans d'expérience minimum dans la sécurité, il est possible de choisir la reconnaissance des acquis d'expérience professionnelle (RAEP) à l'oral.

Une nouvelle campagne d'information

Pour répondre aux besoins de recrutement fixés par la loi de programmation et de réforme de la Justice, le ministère de la Justice déploie un nouveau dispositif de communication « marque employeur ». Cette démarche sera lancée dans les prochains jours avec la campagne dédiée au recrutement de 1000 surveillants pénitentiaires.

Valoriser la diversité, la richesse et la complémentarité des métiers qui font la Justice, c'est l'objectif du nouveau dispositif qui concerne les directions métiers du ministère. Une approche qui permet de réaffirmer le rôle essentiel de chacun dans le fonctionnement de la Justice, des acteurs « au cœur de la Justice » : surveillants, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, éducateurs, magistrat, greffiers,...

La prochaine campagne de recrutement de surveillants pénitentiaires sera visible en affichage à partir du 24 juin (gares et abribus de nombreuses villes en France, écrans de proximité...) et en ligne (médias, plateformes digitales, réseaux sociaux, sites de recrutement...).



Nouvelle création
« Soyez au cœur de la Justice,
Devenez surveillant pénitentiaire »

Contact presse
Direction de l'administration pénitentiaire

Tél : 01 70 22 83 15
Mél : presse.dap@justice.gouv.fr

lajusticecrute.fr